



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune

Extrait du registre des délibérations
De la commune de SAILLY SUR LA LYS
Séance du 12 Décembre 2024

Date de la convocation : 06 décembre 2024

Date d'affichage : 06 décembre 2024

L'an 2024 le jeudi 12 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saily sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOREZ, Maire.

Étaient Présents : M. THOREZ Jean-Claude - M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine - Mme CALDI Christine - M. CARDON Olivier - M. COLLET Olivier - M. COTE Alexandre - Mme de SWARTE Marie-Dominique - M. DUPONT Bruno - Mme HERDIN Andrée - Mme LUTZ Véronique - Mme MARTEAU Martine - M. RAVET Pierre-Luc - Mme RUCKEBUSCH Geneviève - M. TASSEZ Florent.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BOUNOUA Rachida - Mme CAZAUX Christine - Mme DEBUYSER Chantal - M. KNOCKAERT Vincent

Absent(s) : M. DEFOSSEZ Emmanuel - Mme DIEUDONNE Nadine - M. LEROY Bertrand - Mme PALLADINO Dominique - M. PECQUEUR Sylvain - M. PRUVOST Arnaud - Mme VAN BECELAERE Edith.

Secrétaire de séance :

A été nommée secrétaire : Mme Marie-Dominique de SWARTE

Nombre de membres du Conseil municipal : 26

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 19

Projet Délibération n° 2024 – 80

Objet : Approbation de la convention actions fruits/légumes sur l'année 2024-2025

Vu le projet de convention ci-annexé ;

Considérant qu'en partenariat avec la CCFL, la commune a l'opportunité de renouveler l'action « fruits/légumes » à destination des élèves des écoles de la commune ;

Considérant que cette action vise à organiser 12 dégustations de fruits variés et de qualité, à raison d'une distribution toutes les deux semaines dans les classes de la commune ;

Considérant que les objectifs principaux de cette action sont de :

- ✓ Promouvoir la consommation de fruits et légumes et donner aux enfants l'envie d'en manger ;
- ✓ Apprécier les connaissances des enfants concernant la diversité des fruits et légumes ;
- ✓ Aider les enfants à découvrir le goût des fruits et légumes ;
- ✓ Encourager la curiosité alimentaire ;
- ✓ Informer les parents de l'importance de la diversité et de l'équilibre alimentaire pour la santé ;
- ✓ Susciter chez les parents l'intérêt d'échanger et de réfléchir ensemble à l'importance de l'équilibre alimentaire pour la santé ;
- ✓ Favoriser l'implication des parents dans les séances de dégustations de fruits et légumes en classe.

Considérant que le partenariat avec la CCFL passe par la signature d'une convention qui définit les modalités d'application des actions par la commune et les conditions de leur prise en charge financière par la CCFL ;

Considérant qu'il revient aux communes d'avancer le paiement des factures des fournisseurs et d'en demander le remboursement auprès de la CCFL ;

Ceci exposé, le Conseil municipal :

- 1) approuve le projet de convention ci-annexé dans le cadre de l'action « Fruits/légumes » sur l'année scolaire 2024-2025;
- 2) autorise M. le maire ou l'adjointe déléguée à la signer ;

A l'unanimité

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance,

Les, jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Mention exécutoire : oui

Le Maire,

Jean-Claude THOREZ

